

**AMAP d' Oloron CAILLES ET FROMAGE BREBIS BIO ECOCERT
Janvier, Février, Mars 2019**

PRODUCTEUR : Céline ARSAUT - FAGET de GOES - 64400

L'ADHERENT : s'engage à respecter la charte de l'Amap

Nom : Tel : Adresse mail :

COMMANDE : - **Tomme fermière** au lait cru de brebis **Bio Ecocert** de la ferme de Goes, affinée 1/1/2 à 2 mois, sans additif : lait entier de brebis, présure, sel de Salies de Béarn. Possibilité de partager une demi tomme (binôme de 2 amapiens)

- **Caillés** de brebis au lait cru de brebis **Bio Ecocert** de la ferme de Goes , **nature** (lait entier, présure) ou **aromatisé vanille** (lait entier, présure, sucre, vanille naturelle) . Les caillés doivent être conservés à 4° et consommés dans les 3 jours suivant la date de distribution.

L'adhérent s'engage à restituer les verres et les capsules PROPRES

Date de distribution	08 01	22 01	5 02	19 02	5 03	19 03	total
Tomme entière 22 E (1 à 1,15 kg)							
Demi tomme 11 E (500 à 575 gr)							
2 caillés nature de 125ml le lot 1,95							
2 caillés vanille de 125 ml le lot 2 E							
Montant total du contrat							

LIEU de distribution : Le BIALE, parking rue MAUCO, OLORON, mardi 18h30

PAIEMENT à l'ordre de Céline ARSAUT remis au relais Nicole Oyhanto 0559341436
1 chèque ou 3 chèques de

RECU du contrat d'engagement Brebis 1° trimestre 2019,
de la somme de

le 4/12/2018 ou le 11/12/2018 pour les tommes

pour les caillés

le relais, N. Oyhanto,

site internet : amap-oloron.pagesperso-orange.fr

amap.oloron@gmail.com